

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Ministre-annonce-le.html>



Le Ministre annonce le rétablissement de 60 emplois : une avancée à mettre au crédit de la mobilisation des personnels

Date de mise en ligne : mercredi 26 août 2009

Date de parution : 26 août 2009

- Nos Actions - Archives - 2009-10 Archives -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Ministre de l'agriculture, Bruno LE MAIRE, a reçu une délégation du SNETAP-[FSU](#) le mardi 25 août 2009 après-midi pour lui faire part des suites qu'il comptait donner à la première rencontre du 6 juillet au cours de laquelle nous avons exigé des actes concrets et significatifs.

Il a d'emblée confirmé qu'il avait pris conscience du désarroi des personnels, des familles et des élèves de l'enseignement agricole public du fait de « politiques au fil de l'eau menées depuis des années » et des importantes restrictions budgétaires subies en 2009.

Il a fait part du résultat de ses négociations avec Matignon et l'Elysée :

- **60 emplois (ETP)** ont été dégagés afin d'améliorer la rentrée dans les établissements (ré-ajustement des contrats de contractuels, rétablissement des options facultatives supprimées, admission d'élèves actuellement sur listes d'attente, annulation de certains gels de classes, remplacements, y compris de personnels administratifs) ;
- sur le budget 2010, **il a pris l'engagement que « l'enseignement agricole public ne fasse pas les frais des suppressions d'emplois** et soit le plus épargné possible, pour tenir compte de la situation particulière de 2009 ».

De plus, à notre demande, il s'est dit prêt à **geler les projets de restructurations et de fusions d'établissements** engagés le temps qu'une expertise et un débat soient menés sur cette question à l'occasion des assises de l'enseignement agricole public qu'il compte lancer le 10 septembre et conclure le 10 novembre 2009.

Si ces annonces ne répondent pas à l'intégralité de nos demandes (en particulier le moratoire sur les suppressions d'emplois au budget 2010), elles sont néanmoins loin d'être négligeables, surtout que les emplois ainsi rétablis s'ajoutent au 132 déjà obtenus au printemps.

Ces avancées sont, à n'en pas douter, le fruit des mobilisations sans précédent des personnels tout au long de l'année dernière (rétention de notes, grèves, manifestation du 11 juin et **blocage des centres de correction**) ainsi que du préavis de grève déposé par le SNETAP pour la rentrée.

Elles valident complètement les constats et les propositions d'action de notre dernier congrès.

Le bureau national du SNETAP, qui se réunira les 26 et 27 août fera une analyse plus fine de ces avancées et débattrà de la suite à donner à l'action et des conditions de la participation du SNETAP aux assises.

D'ores et déjà, le SNETAP-FSU appelle ses secrétaires régionaux à prendre contact avec leurs [SRFD](#) afin de vérifier la traduction concrète des annonces ministérielles dans les établissements.

Paris le 25 août 2009